



Trump « violeur en série » de traités

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 23 mai 2020

[ilmanifesto.it](#)

Région : [Asie](#), [États-Unis](#), [Russie et CEI](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Militarisation](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Le président Trump a annoncé le retrait des États-Unis du Traité Open Skies (Ciel ouvert).

Signé en 1992 immédiatement après la fin la Guerre Froide et entré en vigueur en 2002, il permet à chacun des 34 États-partie de survoler les territoires des autres avec des avions de reconnaissance (non armés), dotés de senseurs pour le recueil de données sur des forces et activités militaires. Chaque État-partie doit accepter chaque année un certain nombre de survols de son propre territoire et a le droit d'en effectuer autant sur les territoires de ceux qui ont accompli ces survols.

Sur la base de ce Traité, depuis 2002, ont été effectués au total plus de 1.500 survols, y compris ceux réciproques entre États-Unis et Russie. Même si les satellites peuvent aujourd'hui fournir des informations plus détaillées que celles recueillies par les avions, le Traité garde son utilité technique puisque tous les États-Partie ne disposent pas de capacités satellitaires. Reste importante la signification politique du Traité, comme acte de distension.

C'est justement ce que cible la décision de l'administration Trump de se retirer du Traité, dans le but évident d'accroître la tension avec la Russie. À cette fin a été adopté le même scénario que le 1^{er} février 2019, quand le secrétaire d'Etat Mike Pompeo annonça que, après six mois de suspension, les États-Unis se retireraient du Traité sur les Forces Nucléaires Intermédiaires (FNI), comme en effet il advint en juillet de la même année. En annonçant que les États-Unis se retireront dans les six mois du Traité Ciel Ouvert, Mike Pompeo emploie pratiquement les mêmes mots : il déclare que "la seule Russie porte la responsabilité de ces développements", il l'accuse de "continuelle érosion de l'architecture de contrôle des armements", la qualifie de "serial violeur de nombreux engagements pris". Cette fois aussi aucune réelle preuve n'est apportée pour ces accusations.

En déclarant que "cette histoire ne se réfère pas exclusivement au Traité Open Skies" le secrétaire d'État pré-annonce d'autres décisions de l'administration Trump dans la même direction. Depuis plus d'une année le président Trump répète qu'il ne renouvellera pas le nouveau Traité Start, conclu en 2010 par États-Unis et Russie. Ce traité, comme nous le mîmes en évidence en 2010 sur *il manifesto*, a de nombreuses limites : il n'établit qu'un plafond pour les "têtes nucléaires déployées", c'est-à-dire prêtes au lancement par des vecteurs stratégiques de portée supérieure à 5.500 km, prévu à 1.550 par partie ; il ne prévoit en outre aucun contrôle effectif sur la montée en puissance qualitative des forces nucléaires. Malgré cela, le retrait des États-Unis y compris du nouveau Traité Start rendrait la confrontation nucléaire encore plus dangereuse. Le président Trump a dit qu'il ne pourrait renouveler le nouveau Traité Start que si la Chine aussi y participait, possibilité jusqu'à

présent refusée par Pékin. Mais quand bien même elle y participât, la Chine, sur la base des termes actuels, pourrait accroître le nombre de ses têtes nucléaires d'environ 300 à plus de 1.500 (en excluant l'hypothèse que Washington et Moscou fussent disposés à diminuer les leurs à 300).

Un autre traité dont les États-Unis pourraient se retirer est celui sur la totale mise au ban des essais nucléaires, que Washington a signé en 1996 mais jamais ratifié, alors que Moscou l'a ratifié en 2000.

Sur un tel fond, le retrait annoncé des États-Unis du Traité Ciel Ouvert constitue le pas ultérieur d'une véritable stratégie de la tension. Étant donné qu'adhèrent au Traité 23 pays européens de l'OTAN, parmi lesquels l'Italie (*et la France, ndt*), le retrait des États-Unis, en augmentant la tension avec la Russie, implique automatiquement l'OTAN. C'est exactement ce qu'on veut à Washington. Dans un communiqué conjoint publié hier, huit pays OTAN (Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République Tchèque et Espagne), plus la Finlande et la Suède, expriment leur "regret" sur l'intention du Gouvernement USA de se retirer du Traité Ciel Ouvert, "bien que nous partagions ses préoccupations relatives à la mise en oeuvre des dispositions du Traité par la Fédération de Russie". Ils déclarent toutefois que "nous continuerons à mettre en oeuvre le Traité Ciel Ouvert". Prudent mais appréciable signal d'ouverture, tandis que l'ombre menaçante de la guerre nucléaire s'étend de plus en plus dans les cieux.

Manlio Dinucci

Article original en italien :



[Trump, Stracciatore Seriale di Trattati](#)

Édition de samedi 23 mai 2020 d'*il manifesto*

<https://ilmanifesto.it/trump-stracciatore-di-trattati-la-strategia-della-tensione-usa/>

Traduit par Marie-Ange Patrizio.

Vidéo en italien (le texte en français correspond au contenu de la vidéo) :

La source originale de cet article est ilmanifesto.it
Copyright © [Manlio Dinucci](#), ilmanifesto.it, 2020

Articles Par : [Manlio Dinucci](#)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste, ex-directeur exécutif pour l'Italie de l'International Physicians for the prevention of Nuclear War, association qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1985. Porte-parole du Comitato no Guerra no Nato (Italie) et chercheur associé de Global Research (Canada). Prix international de journalisme 2019 pour Analyse géostratégique du Club de Periodistas de México.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca